Charte d'utilisation du SI pour les utilisateurs non administrateurs

En tant qu'utilisateur du SI, je m'engage à :

- 1. Ne pas utiliser de logiciels ou périphériques non autorisés.
- 2. Protéger mes identifiants et mots de passe.
- 3. Verrouiller mon poste de travail lorsque je m'absente.
- 4. Ne pas stocker de données sensibles sur des supports amovibles non sécurisés.
- 5. Ne pas installer de logiciels sans l'autorisation de la DSI.
- 6. Utiliser les ressources informatiques uniquement à des fins professionnelles.
- 7. Signaler immédiatement toute anomalie ou incident de sécurité.
- 8. Respecter la politique de sécurité de l'entreprise lors de l'utilisation d'Internet et de la messagerie.
- 9. Ne pas divulguer d'informations confidentielles de l'entreprise.
- 10. Respecter les règles de bon usage et de sécurité des systèmes d'information.

Tableau récapitulatif pour les utilisateurs non administrateurs

Règle	Domaine	Budget (1-5)	Contraintes	Avantages	Contrôle
1	Logiciels/ Dispositifs	2	Restriction d'usage	Protection contre malwares	Audit régulier
2	Sécurité des accès	1	Gestion des mots de passe	Réduction du risque de piratage	Vérification des pratiques
3	Postes de travail	1	Discipline personnelle	Prévention de l'accès autorisez	Contrôles inopinés
4	Gestion des données	2	Restriction des support	Protection des données	Audit de sécurité
5	Installation logiciel	2	Validation par DSI	Prévention des risque de sécurité	Suivit des installation
6	Utilisation des ressources	1	Respect des règles	Bonne gouvernanc e de l'IT	Surveillanc e de l'usage
7	Gestion des incident	1	Communicatio n rapide	Réaction et résolution rapide	Suivi des incidents
8	Utilisation interne/em ail	2	Respect des directive	Réduction des risque cyber	Analyse de trafics
9	Confidentia lité	3	Non- divulgation	Protection des actifs	Contrôle d'accès
10	Bon usage	1	Adhésion au politique	Cohérence et sécurité	Evaluation périodique s

Charte d'utilisation du SI pour les administrateurs du SI

En tant qu'administrateur du SI, je m'engage à :

- 1. Appliquer le principe de moindre privilège.
- 2. Maintenir une documentation à jour de toutes les configurations et procédures.
- 3. Réaliser des audits de sécurité régulièrement.
- 4. Appliquer les mises à jour de sécurité sans retard.
- 5. Surveiller continuellement les systèmes pour détecter toute activité anormale.
- 6. Sécuriser physiquement et logiquement les accès aux serveurs et autres composants critiques.
- 7. Former et sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité
- 8. Assurer un chiffrement efficace des données sensibles.
- 9. Établir et tester régulièrement les procédures de sauvegarde et de restauration.
- 10. Utiliser des comptes d'administration uniquement pour les tâches nécessitant des droits élevés.

Tableau récapitulatif pour les administrateurs du SI :

Règle	Domaine	Budget(1-5)	Contrainte	Avantages	Contrôle
1	Droit d'accès	2	Limitation des droits	Réduction des risques de sécurité	Audits des droits
2	Documentation	3	Mise à jour constant	Fiabilité et référence claire	Vérification documentaire
3	Audits de sécurité	4	Régularité des audits	Prévention des failles	Rapports d'audit
4	Mises à jour	3	Application rapide	Diminution des vulnérabilités	Suivi des versions
5	Surveillance	4	Monitoring continu	Détection rapide des incidents	Révisions des journaux
6	Sécurité physique/logique	4	Mesures strictes	Protection contre accès non autorisés	Inspections de sécurité
7	Formation des utilisateurs	3	Programmation régulière	Amélioration de la culture de sécurité	Évaluation de la formation
8	Chiffrement	4	Application systématique	Confidentialité des données	Audits de chiffrement
9	Sauvegardes	5	Protocoles stricts	Récupération des données	Tests de restauration
10	Comptes d'administration	2	Usage restreint	Minimisation des risques	Vérification de l'usage